

Des conditions de portance qui se sont fortement dégradées.

Depuis le 21 septembre 2019, il a plu toutes les semaines sur l'ensemble de la région. Si jusque-là la portance nous surprenait agréablement, depuis la Toussaint, les sols n'arrivent plus à absorber les précipitations. Si bien que les laitières pâturent de moins en moins, voire plus du tout et les lots de génisses ou d'allaitantes ont été fortement allégés.

En raison des baisses des températures matinales, la pousse a été de **16** kgs de MS/ ha/jour sur les 15 derniers jours. Celle-ci va continuer de baisser et être quasi nulle sur les prochains jours car les températures seront proches de 0°C le matin et n'excéderont pas les 10 °C en journée.

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 29/10 au 12/11	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	17	7,9
Zone Intermédiaire	11	7,3
Zone Sud - Nord Loire	10	7,0
Zone Sud - Sud Loire	22	9,9
MOYENNE REGION	16	8,5

Une hauteur d'herbe mesurée supérieure aux années précédentes

Comme le montre le tableau, ci-dessous, les hauteurs d'herbe sont plus élevées cette année que les années précédentes. Il y a donc un stock à valoriser. Des pâturages fin novembre et début décembre sont encore possibles. La gestion du potentiel prairial est une affaire d'opportunité.

Rappelons qu'il n'est pas nécessaire de descendre en dessous de 6 cm herbomètre en fin de saison. Ce qui est plus préoccupant, ce sont les parcelles supérieures à 9-10 cm, où l'herbe va être gaspillée et pénalisera la pousse et la qualité de la 1^{ère} exploitation en 2020.

La botte pour évaluer les hauteurs (source guide pratique de l'herbe : produire avec de l'herbe)

Repère à la botte	à la semelle	entre semelle et talon	au talon	entre talon et cheville	à la cheville	mi-botte
Hauteur de l'herbomètre	2 cm	3 cm	5 cm	8 cm	10 cm	13 cm

Pour mémoire, la pousse avait été faible à l'automne 2018, les conditions hivernales avaient permis de reprendre le pâturage très tôt en février 2019, mais

ceux qui avaient trop rasé sur les premiers passages se sont trouvés à cours de volume d'herbe début avril 2019.

Il faudra donc se montrer opportuniste et se tenir prêt à ressortir des génisses ou des laitières, voire même des bœufs ou des vaches taries si une semaine sans pluie se présente. Choisir les parcelles les plus portantes et faire une rotation de parcelles pour abaisser la végétation des parcelles non pâturées depuis la mi-octobre.

Un automne à nouveau particulier

Après un été très chaud et sec, les prairies étaient réduites à l'état de « paillason ». Les précipitations sur la dernière décade de septembre leur ont permis de reprendre peu à peu leur potentiel, mais il a fallu attendre la fin octobre pour voir un pic de pousse et une accumulation notable de volume dans les parcelles.

hauteur moyenne des parcelles entrant dans le calcul de pousse (semaine 46)

Hauteur moyenne (cm)	2019	2018	2017	2016
Zone Nord	7,9		5,8	6,8
Zone Intermédiaire	7,3	5,7	5,8	5,0
Zone Sud - Nord Loire	7,0	6,0	6,8	6,4
Zone Sud - Sud Loire	9,9	6,6	9,3	7,1
MOYENNE REGION	8,5	6,2	7,2	6,5

Cette pousse a été plus ou moins accentuée suivant les régions, le potentiel des sols à offrir de la minéralisation (terre plus humifères, plus fertilisées) et aussi suivant la pression animale exercée durant l'été. Le bilan est donc variable entre les exploitations puisque la croissance va de **560 kgs MS/ha à 1,850 t MS/ha** pour les exploitations du réseau pousse de l'herbe en Pays de Loire avec une moyenne proche de **1,2 t MS/ha**. Les exploitations vendéennes ayant les meilleurs niveaux de pousse cet automne.

L'arrivée tardive des pluies a retardé les semis de prairies. Celles-ci sont bien implantées, mais le retard pris et l'accumulation des précipitations n'ont pas permis de les exploiter avant l'hiver. Il en est de même pour les semis précoces réalisés aussitôt après la moisson. Ceci aurait pourtant sécurisé certains bilans fourragers, suite à un besoin élevé de stocks cet été et à des rendements maïs (beaucoup) plus faibles qu'habituellement.

Action partenariale Chambres d'agriculture Pays de la Loire - Seenovia